



REJOIGNEZ

LE 1^{ER} RÉSEAU FRANÇAIS DE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

DEVENEZ DIAGNOSTIQUEUR AGENDA



AMIANTE PLOMB TERMITES GAZ ÉLECTRICITÉ DPE LOI CARREZ ERNMT ÉTAT DES LIEUX LOGEMENT DÉCENT ASSAINISSEMENT DTI MILLIÈMES...

Le Gamma – 95 av des Logissons – 13 770 VENELLES - Tél : 04 42 54 43 20 - Fax : 04 42 54 31 15 - franchise@agendafrance.fr

SAS au capital de 38 000 € - Siret 407 505 759 00032 – APE 7022 Z



DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER : DÉCOUVREZ UN MÉTIER PASSIONNANT.

LE DIAGNOSTIQUEUR EXERCE UN MÉTIER AUX MILLE FACETTES QUI EXIGE UNE LARGE PALETTE DE CONNAISSANCES ET DE GRANDES QUALITÉS HUMAINES :

- Des connaissances techniques (le bâtiment) qui jour après jour s'enrichissent de votre expérience ;
- Des connaissances juridiques, indispensables pour connaître le domaine d'application des diagnostics et conseiller votre clientèle ;
- Un goût prononcé pour les relations humaines, car nous exerçons un métier qui nous met en contact permanent avec le particulier ainsi qu'avec les professionnels de l'immobilier ;

- Des aptitudes commerciales car nous vivons à une époque où la réussite nécessite de communiquer et de consacrer une partie de son temps à la démarche commerciale.

Ce qui précède suffit à expliquer que les diagnostiqueurs AGENDA exercent leur métier avec passion et inscrivent le développement de leurs entreprises dans la durée.

UN MÉTIER INCONTOURNABLE AUJOURD'HUI DANS L'UNIVERS DE L'IMMOBILIER ET DU BÂTIMENT.

La plupart du temps, le diagnostiqueur intervient pour des missions réglementaires, véritables passages obligés pour pouvoir vendre, louer, démolir des biens ou entreprendre des travaux ...

Mais si nous sommes un véritable passage obligé, c'est que nous participons à la sécurité du contrat. Nos missions sont devenues indispensables car elles contribuent largement :

- à la protection de la santé et de la sécurité des occupants du logement

- à la protection de l'environnement
- à la bonne information de l'acquéreur ou du locataire
- à la protection du vendeur en matière d'exonération de vices cachés

Au vu de ce qui précède, il est facile d'en déduire que l'aspect incontournable de notre métier et l'importante responsabilité qui en découle nécessitent une forte implication du diagnostiqueur.

Enfin, si le caractère obligatoire de la majorité de nos missions permet à notre profession de mieux résister à la crise économique que de nombreux métiers, il n'en reste pas moins qu'une crise est un révélateur qui a permis de constater la disparition de cabinets indépendants, illustrant la difficulté d'exercer en indépendant un métier complexe et soulignant l'intérêt de l'appartenance à un réseau de franchise sérieux et pérenne.



LE MÉTIER

DE DIAGNOSTIQUEUR VOUS ATTIRE ?

ALORS, REJOINDRE LE RÉSEAU AGENDA DIAGNOSTICS EST SANS DOUTE LA RÉPONSE À VOTRE VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CE QUI SUIT :

1 – Vous êtes diagnostiqueur

Vous vivez au quotidien ce métier passionnant qui mêle l'expertise technique, l'autonomie d'organisation, la responsabilité professionnelle et les contacts humains. Mais cette indépendance, à laquelle vous tenez particulièrement, se transforme parfois en solitude face aux aléas du marché, au foisonnement réglementaire et à la concurrence toujours plus vive.

Vous voulez "rester indépendant mais ne plus être seul".

2 – Vous avez une expérience professionnelle dans le bâtiment, la construction ou l'immobilier et avez le projet de créer votre entreprise de diagnostic.

Vous connaissez les aspects techniques de ce métier ou vous maîtrisez les aspects commerciaux.

Vous pensez qu'il est important d'être formé, guidé et suivi pour réussir votre installation et votre développement.

3 – Vous avez exercé de nombreuses années des fonctions commerciales.

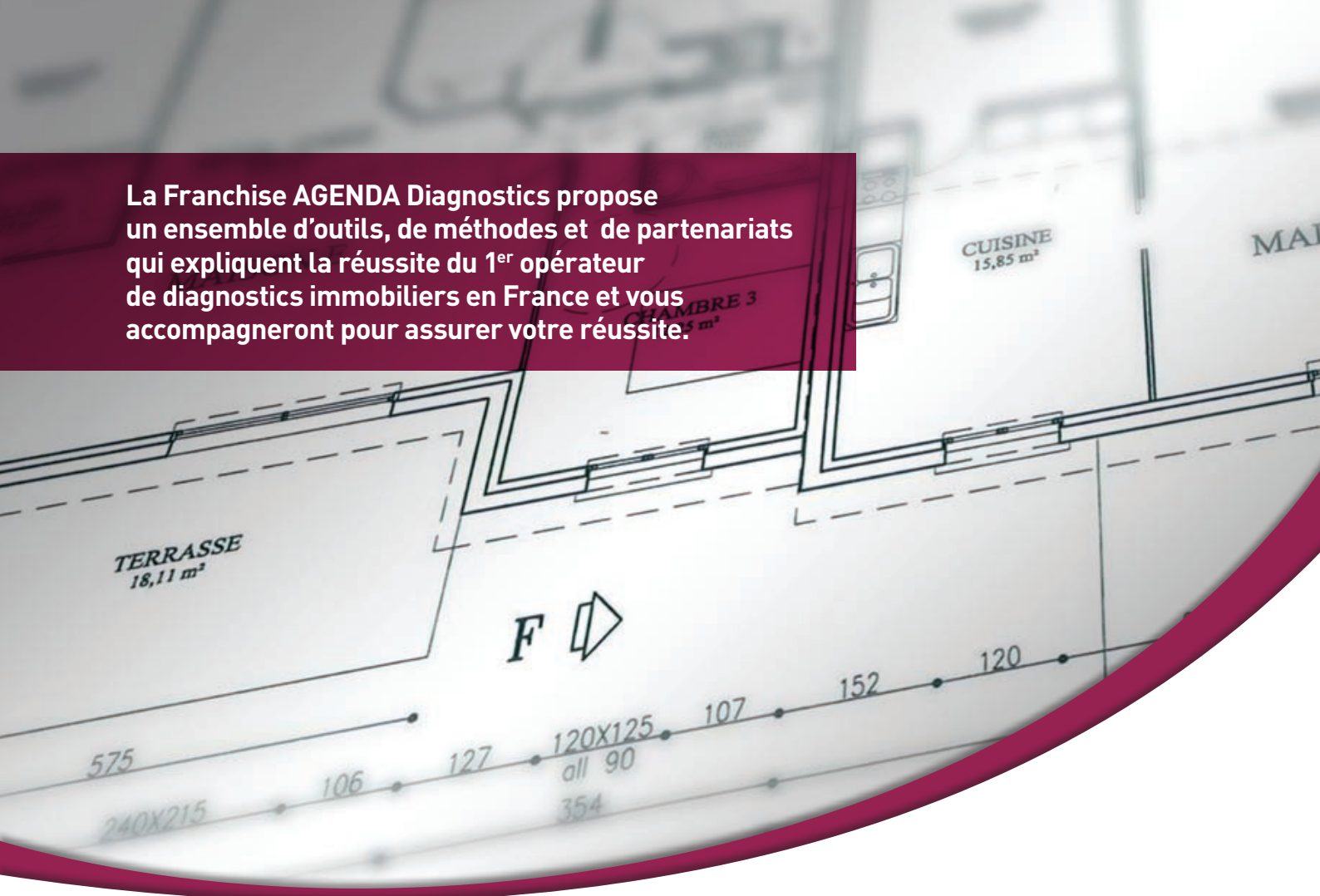
Aujourd'hui vous êtes à un tournant professionnel et le diagnostic immobilier vous attire.

Votre expérience commerciale est un sérieux atout pour réussir dans notre métier. Mais il vous faut acquérir les connaissances techniques et juridiques nécessaires et obtenir les certifications de compétences obligatoires.

Vous souhaitez disposer d'outils, de moyens de formation et d'accompagnement performants pour créer votre société.

**ENTREPRENEURS, FEMMES ET HOMMES,
VOUS VOUS ÊTES RECONNUS ?
ALORS, DÉCOUVREZ LA FRANCHISE AGENDA DIAGNOSTICS.**





La Franchise AGENDA Diagnostics propose un ensemble d'outils, de méthodes et de partenariats qui expliquent la réussite du 1^{er} opérateur de diagnostics immobiliers en France et vous accompagneront pour assurer votre réussite.

L'ACCOMPAGNEMENT AGENDA

LA FORMATION

La profession de diagnostiqueur est réglementée depuis 2007. Pour exercer ce métier, il vous faut avoir satisfait aux épreuves de certification de compétence à l'issue d'examens théoriques et pratiques organisés par un organisme agréé par le COFRAC.

Pour assurer les formations indispensables à la réussite de ces certifications, AGENDA Diagnostics a conclu des partenariats privilégiés avec des structures spécialisées.

En outre, AGENDA France, centre de formation agréé, dispense directement tous les ans plus de 12 000 heures de formation au bénéfice des experts, techniciens et assistantes du réseau.

Calendrier des formations initiales : de 2 à 4 mois selon expérience. Un planning personnalisé vous sera proposé lors de nos entretiens.

L'INSTALLATION

Le démarrage d'une entreprise est un moment décisif. Pour vous accompagner dans vos démarches, outre le séminaire d'intégration, le

kit commercial et les outils spécifiques, un consultant AGENDA France viendra sur place vous assister lors de vos premières démarches commerciales.

LES OUTILS

Le savoir-faire AGENDA est la base de la réussite de son réseau. Il est regroupé dans de nombreux documents techniques, commerciaux, administratifs et juridiques qui constituent la bible AGENDA. Ces outils sont régulièrement actualisés et renouvelés pour maintenir notre avance concurrentielle.



Qu'est-ce qu'un bon «DDT» ?
On vous explique tout, avec ce QR code.



LE SOUTIEN AGENDA

L'ANIMATION DU RESEAU

Dynamisme, création de valeur, diversification, efficacité commerciale, santé financière régissent la vie du réseau AGENDA Diagnostics : tous les ans, plus d'une vingtaine de réunions régionales, techniques et commerciales, ainsi qu'une Convention Nationale sont organisées pour l'ensemble du réseau. Chaque semaine une News interne analyse, en toute confidentialité, l'actualité de la profession, des cabinets AGENDA, des partenariats, de la jurisprudence ...

Une hot line juridique et technique, une assistance en cas de litige, un suivi personnalisé par des animateurs viennent compléter notre dispositif d'animation.

LA COMMUNICATION ET LA NOTORIETE

AGENDA a été le premier réseau à communiquer sur les grands supports nationaux (TV, radio, presse, web, ...). C'est depuis 20 ans la première enseigne en matière de diagnostics et la marque de référence pour les professionnels de l'immobilier (notaires, agences, mandataires, gestionnaires, syndicats,...).

AGENDA ce sont aussi des sites internet, extranet et intranet conçus pour une information précise et dotés d'outils conçus pour faciliter les relations commerciales avec vos clients, prescripteurs et collaborateurs.

Cette année, AGENDA affirme haut

et fort les valeurs fondatrices du réseau, en s'engageant dans le "combat pour la qualité" (cf films sur le site www.agendadiagnostics.fr).

L'INFORMATIQUE

Pour assurer la fiabilité et l'homogénéité de ses rapports de diagnostics, AGENDA s'est doté de son propre logiciel métier, afin de garantir la maîtrise de tous les aspects de votre activité de diagnostiqueur :

- fiabilité juridique,
- qualité de présentation,
- ergonomie,
- gestion administrative et commerciale du cabinet,
- mises à jour régulières pour coller à l'actualité juridique.

LES PARTENARIATS

AGENDA

RESEAUX IMMOBILIERS

Le réseau AGENDA a développé de nombreux partenariats avec les principaux acteurs du monde de l'immobilier, initiés et animés lors de campagnes marketing spécifiques, de la mise en place de nouvelles prestations et par notre présence aux salons immobiliers ...



ENTREPRISES

Le réseau est également partenaire de grandes entreprises nationales :



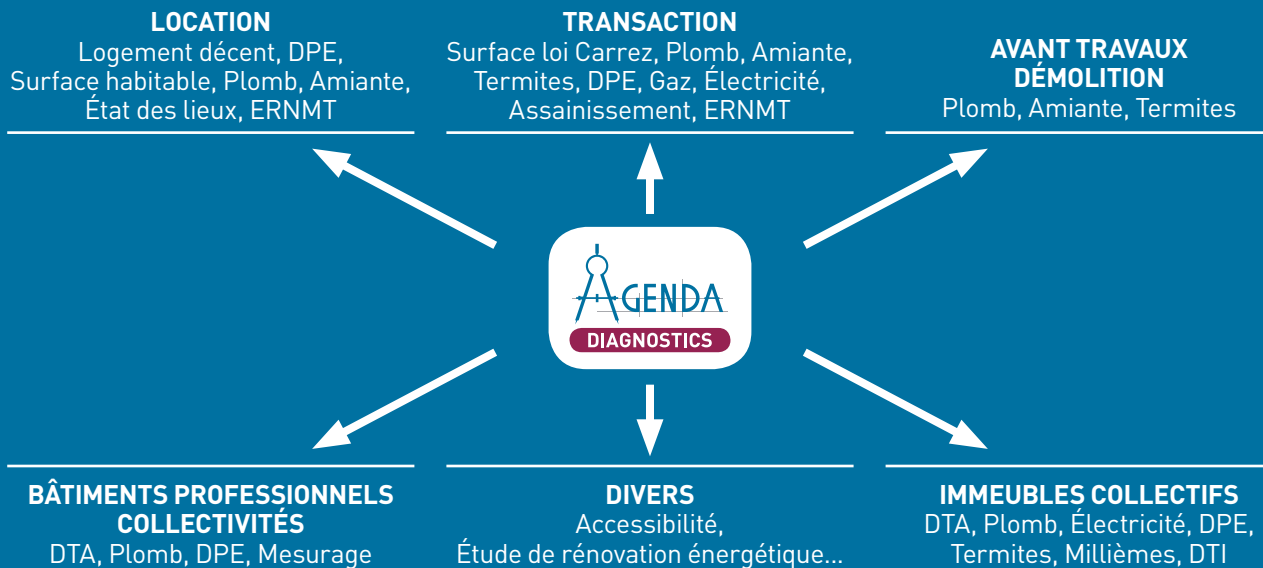
LES ACCORDS FOURNISSEURS

De nombreux accords tarifaires préférentiels ont été conclus auprès de fournisseurs agréés, pour faciliter votre installation, votre activité et la rentabilité de votre cabinet (formation, matériel, assurance, informatique, communication, automobile, ...).

L'ASSURANCE R.C.P. AGENDA

Les cabinets AGENDA bénéficient de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle la plus élevée de la profession, 3.000.000 Euros / Cabinet / An, et d'une RC Exploitation de 7.500.000 Euros pour les dommages corporels et immatériels consécutifs à l'exercice de leur métier.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION



LE RÉSEAU **AGENDA :** **300 DIAGNOSTIQUEURS**

Créé en 1994, AGENDA est le 1er réseau national avec 300 diagnostiqueurs dans 203 cabinets, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les DOM.

En 2012, le réseau AGENDA a réalisé près de 120.000 missions (400 000 diagnostics) pour les professionnels de l'immobilier, notaires, agents immobiliers, administrateurs de biens, syndicats de copropriété, foncières, grands propriétaires ainsi que pour le grand public.

AGENDA est le 1er réseau national :

- par la couverture géographique,
- par le nombre de cabinets de diagnostiqueurs,
- par le nombre de diagnostics réglementaires réalisés.

Dirigeants – Associés :

Jean-Louis AMÉDÉO : Direction Technique et Produits, Veille Technologique

Stéphane PROUZEAU : Direction Financière, Commerciale, Communication

L'équipe d'animation :

Isabelle FABRE, communication marketing, Maryvonne VARGAS, Helena TIREL et Stéphanie CHABROLLES, assistances ; Julien DESCLOS, juriste ; Serge BRONDINO, référent technique ; Olivier RAPP, thermicien ; Philippe GAI, animation commerciale ; Denis RUIZ, hotline, Olivier GICQUEL, partenariats.

Quelques repères financiers

- Droit d'entrée : 14.000 € HT
- Redevance 5 % + 1 % pour la communication (assorties de planchers et de plafonds)
- Investissement moyen nécessaire au démarrage de l'activité : 55.000 €



LISTE DES OPPORTUNITÉS

À SAISIR

AU 1^{ER} OCTOBRE 2013

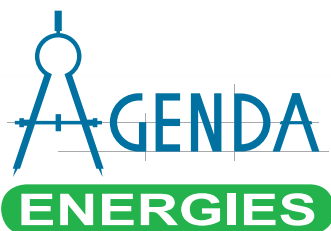
(EXCLUSIVITÉ TERRITORIALE)

DÉPARTEMENT	SECTEUR
07	Ardèche – tout le département
13	Marseille - Partiel
19	Corrèze - tout le département
22	Côtes d'Armor – Saint Briec
26	Drôme – tout le département
27	Eure – tout le département
37	Indre et Loire – tout le département
39	Jura – tout le département
45	Loiret – Orléans / Pithiviers
49	Maine et Loire - Sud
62	Pas de Calais - Boulogne

DÉPARTEMENT	SECTEUR
66	Pyrénées Orientales - tout le dépt.
74	Haute Savoie – Annecy
77	Seine et Marne (partiel)
78	Yvelines (partiel)
83	Var – Toulon / La Seyne
91	Essonne – Evry
92	Hauts de Seine – Nord
93	Seine Saint Denis – Est
94	Val de Marne (partiel)
972	Martinique – tout le département



DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS SUR UN MARCHÉ D'AVENIR



AGENDA France a lancé en 2010 une nouvelle activité, l'étude de rénovation énergétique, avec une marque spécifique : «AGENDA Énergies».

L'étude de rénovation énergétique permet aux propriétaires de connaître les caractéristiques "énergétiques" de leur bien et d'évaluer les travaux à entreprendre pour réduire leurs factures.

La réalisation de travaux destinés à l'amélioration de la performance énergétique d'un logement est une démarche complexe qui nécessite une étude approfondie de l'existant. L'étude de la performance énergétique et du confort thermique réalisée par AGENDA Énergies permet d'identifier les points faibles d'un logement, d'en déduire les améliorations pertinentes et de faire des choix logiques d'investissement en matière d'économies d'énergie.

L'expert AGENDA Énergies évalue l'ensemble des solutions viables pour une rénovation de qualité, appropriée au bien : isolation des parois opaques, remplacement

des parois vitrées, mise en place d'une ventilation adaptée, choix des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, programmation, énergies gratuites et renouvelables...

L'activité "rénovation énergétique", intégrée à la franchise AGENDA, requiert une formation spécifique.





AGENDA DIAGNOSTICS :

LA MOTIVATION DE L'INDÉPENDANCE,

LA FORCE DU RÉSEAU LEADER !

CONTACT POUR OBTENIR :

- des informations complémentaires
- un rendez-vous
ou transmettre vos questions et vos demandes

OLIVIER GICQUEL :

Tél. : 01 64 99 89 22 - Port. : 06 86 57 57 62
olivier.gicquel@agendafrance.fr

**À BIENTÔT POUR UNE AVENTURE PASSIONNANTE
AVEC AGENDA DIAGNOSTICS !**

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

La Qualité.
Notre combat,
votre garantie.



Les diagnostics techniques ont été créés pour garantir à toutes les parties prenantes de l'immobilier et du bâtiment des opérations transparentes.

Rapporté aux enjeux d'une opération, leur coût reste dérisoire, et pourtant, les conséquences d'un diagnostic mal exécuté peuvent être désastreuses.

Aujourd'hui, la crise incite certains "professionnels" du diagnostic à sacrifier la qualité, à faire du dumping pour s'arroger des parts de marché

précaires.

Nous dénonçons et condamnons ces pratiques qui dévalorisent notre profession.

Le concept de "low cost" n'existe pas en matière de diagnostic immobilier. Diagnostiquer dans les règles implique du temps, du matériel, des process et des formations qui s'imposent à tous. Avec plus de 400 000 diagnostics effectués par an, la meilleure garantie RC Pro, une veille juridique et une formation

permanentes, des outils de pointe sur le terrain, et un service après-vente "DiagZen" qui va au-delà du diagnostic, le réseau AGENDA Diagnostics est engagé depuis 1994 dans une culture de la qualité "sans concession" qui fait la force et la réputation de chacun de nos cabinets.

Car si la qualité est notre combat, elle est aussi votre meilleure garantie.



LA RÉFÉRENCE **DIAGNOSTICS**

www.agendadiagnostics.fr